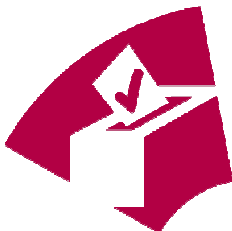


ELECTIONS INTERNES

Tous les syndiqués votent
du 8 février au 2 mars



Le congrès National du SNES-FSU est un moment majeur de la vie de notre syndicat. C'est celui où va s'effectuer le bilan des 2 années écoulées de l'activité syndicale en termes de défense individuelle et collective des personnels enseignants, CPE, Co-Psy et non-titulaires. C'est aussi là que vont se construire l'orientation et les revendications que portera le SNES pour les deux années à venir.



Le vote sur les rapports d'activité et financier nationaux est la première étape de la préparation du Congrès National à Grenoble, avant le Congrès Académique qui se tiendra au Collège Baudelaire les 15 et 16 mars. Vous trouverez en page 2 le calendrier des différentes étapes.

Chaque syndiqué (à jour de sa cotisation, AJ ou AJFUT) est invité à se prononcer sur le rapport d'activité et le rapport financier des deux années écoulées. Vous avez reçu les deux rapports dans le supplément à l'US n° 757 du 19 décembre 2015.

Dans notre académie, la période de vote est fixée
du lundi 8 février au mercredi 2 mars inclus.

Attention à la période de vacances !

Votez et faites voter !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout
renseignement complémentaire

Bien cordialement,

Patrick Lebrun - Fabien Claveau - Thierry Meyssonnier

**VOTER SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITE
ET FINANCIER, C'EST FAIRE VIVRE LA
DEMOCRATIE DANS NOTRE SYNDICAT**

SNES S3 CLERMONT

29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 36 01 67 - s3cle@snes.edu
www.clermont.snes.edu

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Clermont-Fd CDIS

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Bulletin n°171
Déposé le 4 février 2016

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 1 : Edito

Page 2 : Modalités de vote

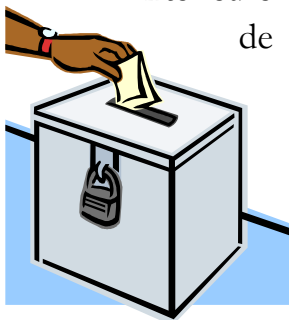
Annexe : enveloppe pré timbrée

MODALITES DE VOTES

2 possibilités

La section d'établissement SNES-FSU organise le vote et vous votez en respectant les modalités :

- Etre à jour de sa cotisation à la date du vote
- le vote est émis sous double enveloppe, une enveloppe intérieure vierge (avec un bulletin de vote) , une enveloppe extérieure cachetée portant nom et signature du votant, déposée dans l'urne.
- Signature de la liste d'émargement.



Il n'y a pas de section d'établissement SNES dans votre collège ou lycée, ou vous êtes retraité-e. Vous devez voter par correspondance :

- Etre à jour de sa cotisation à la date du vote
- le vote est émis sous double enveloppe, une enveloppe intérieure vierge (avec un bulletin de vote), placée dans l'enveloppe extérieure pré timbrée et portant nom, signature et l'indication « isolé » ou retraité-e , etc., ainsi que le département, adressée au SNES Clermont et postée

au plus tard le 2 mars 2016.



BULLETIN DE VOTE A DECOUPER

BULLETIN DE VOTE

sur le rapport d'activité national
sur le rapport financier national

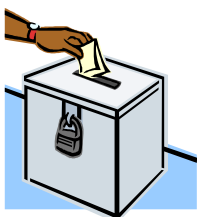
RAPPORT D'ACTIVITE (1)

POUR CONTRE ABSTENTION

RAPPORT FINANCIER (1)

POUR CONTRE ABSTENTION

(1) pour chaque vote, **ENTOUREZ la mention choisie**



VOTRE ADHESION

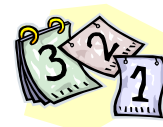
Pour participer à la vie interne du syndicat et voter aux élections internes, il faut être à jour de sa cotisation.

Pensez à la renouveler en imprimant le bulletin d'adhésion sur le site académique :

<http://www.clermont.snes.edu/Adherer-au-SNES-en-2014-2015.html>

puis en le renvoyant à la section académique du SNES-FSU.

CALENDRIER INTERNE SNES-FSU



Votes sur les RA et RF nationaux :

Du lundi 8 février au lundi 2 mars inclus

Congrès académique au Collège Baudelaire, Clermont Fd :

Mardi 15 et mercredi 16 mars

Congrès National à Grenoble :

du lundi 28 mars au vendredi 1er avril

Elections à la CA Académique

Votes sur les RA et RF académique

Elections à la CA Nationale

Courant du mois
de mai 2016

